

# L'ECH



MAI

2024

## Des Travailleurs Sans Emploi de la CSC

Cette année, nous allons nous présenter aux urnes à plusieurs reprises. Pour rappel, les dates des élections européennes, législatives et régionales auront lieu le dimanche 9 juin.

Au niveau national, certains partis inscrivent dans leur programme la limitation dans le temps des allocations de chômage à deux ans.



Pour alimenter leur position, ils argumentent le concept de métiers en pénurie. À cette formulation, nous préférons utiliser celle de « métiers en difficulté de recrutement ». Pour bien comprendre, définissons ce qu'on entend par métiers en « pénurie ». Selon la définition du Forem, on parle de métiers en pénurie « quand moins de 15 demandeur-ses d'emploi pour 10 opportunités d'emplois sont positionnées sur ce métier. »

Pour le sociologue du travail Jean-François Oriante, professeur à l'université de Liège, le concept d'emplois en pénurie est marginal. C'est se focaliser sur l'arbre qui cache la forêt et individualiser des problèmes collectifs. C'est le-la demandeur-euse d'emploi qui doit travailler son employabilité, une manière de donner l'impression qu'on lutte contre le chômage.

Si aujourd'hui en Wallonie, il y a 40000 emplois vacants pour 225 000 chômeur-ses, les métiers en pénurie représentent un peu moins d'un sixième structurel des postes de travail disponibles. Dans cette perspective, il est de l'intérêt politique de parler d'emplois en pénurie plutôt que d'une réelle pénurie d'emplois. À travers leur discours, le politique fait exister quelque chose qui n'existe pas vraiment et élude la véritable question du manque d'emplois. Si certains métiers se retrouvent en difficulté de recrutement, c'est avant tout lié au manque d'attractivité et de valorisation de ces derniers. Alors, il est plus facile de mettre la pression sur les chômeur-ses. Confronté-es à cette pression grandissante, les TSE revendiquent une politique créatrice d'emplois convenables.

Sources L'Echo 25-09-23:



Envie d'en savoir plus ?

[Khadija.Khourcha@acv-csc.be](mailto:Khadija.Khourcha@acv-csc.be)

Pour la 2ème journée de formation consacrée à la participation citoyenne, le Président du Parlement francophone bruxellois Calvin Soiresse Njall était notre invité. Il a été professeur en sciences sociales et député pen-

Les commissions délibératives, initiées par sa prédécesseure Magali Plovie, jouent le rôle de proximité des citoyen.nes pour plus de démocratie.

Une commissions est composée de 25% de parlementaires (député-e-s) et 75% de citoyen.nes. Le Parlement francophone bruxellois a été le premier à expérimenter ce type d'assemblée mixte qui s'organise autour d'une problématique particulière.

D'un point de vue pratique, un tirage au sort sur base du registre national est opéré. Des critères sont définis pour toucher toutes les couches de la population et constitué une véritable représentation de la diversité.

Dans ces assemblées, les citoyen.nes et député-e-s délibèrent.

Le sujet est établi par :

- ◇ Suggestion citoyenne (1000 signatures)
- ◇ Suggestion du parlement

Après les délibérations, des recommandations sont votées et ensuite transmises au gouvernement. In fine, le dernier mot revient aux député-e-s car dans la constitution, seul-e-s « les député.e.s représentent la nation » et peuvent décider.

Malgré tout, une obligation de suivi est prévue pour informer les citoyen.nes participant-e-s sur ce qui a été mis en œuvre ou pas et pourquoi. Lors de ces assemblées, il y a des moyens mis en place pour contrer les manquements et d'assurer à chacun-e la légitimité d'être présent-e comme la présence d'un-e facilitateur-trice pour répartir équitablement la parole. Pendant les délibérations, les citoyen.nes doivent être écouté-e-s et se sentir à l'aise, mis-e-s en confiance pour exprimer leur point de vue. Il y a aussi un temps qui est défini pour approfondir le sujet.

Les thématiques qui ont déjà été élaborées sont:

- Formation en alternance ;
- La 5G ;
- La Biodiversité ;
- Participation dans la crise Covid ; ...

La participation citoyenne permet de légitimer des décisions et d'assurer son efficacité. Un besoin de transparence est exprimé par les citoyen.nes par un langage accessible à tous-tes à contrario du jargon politique.

Un autre avantage, c'est de voir de nouvelles idées citoyennes apparaître et avec elles, une nouvelle approche de la question.

Le fait que les citoyen.nes doivent revenir dans le cadre du suivi permet au dossier de continuer à exister sur la durée.

La formation a été renforcée par les témoignages de Myriam et de Michel qui ont déjà eu l'occasion de participer à des assemblées citoyennes.

Leurs expériences et leurs incertitudes ont donné matière à la réflexion et permis de reconnaître qu'il s'agit de plus de citoyenneté même si ces consultations ne sont pas parfaites. Voilà pourquoi, à la in de la formation, les TSE ont décidé de porter des revendications comme celles de rendre les recommandations plus contraignantes. Mais pour cela, une révision de la Constitution serait nécessaire.

**Conclusion :** La crise de la démocratie vient souvent de la contestation du système représentatif et du système délibératif traditionnel. Les commissions délibératives permettent d'apporter une implication du terrain et plus de démocratie en faisant participer les citoyen.nes dans les prises de décisions politiques.



En 1990, lors de la chute du rideau de fer et du mur de la honte, j'ai participé au côté de ce qu'il restait des Tribus Amérindiennes dans les réserves des Etats-Unis et du Canada à « **Sacred Run for Earth and Life** », « **La Course Sacrée pour la Terre et la Vie** », bon sang, quel flambeau ! Depuis cette époque, j'œuvrerai, pour autant que la santé me le permette, à apporter ma petite pierre à l'édifice collectif.

Dans le sillage de la Coalition Climat du « Sommet Climate Chance Europe Wallonie » des 8 et 9 février 2024 :

Ma démarche est la démarche d'un humble Citoyen, qui a été invité à cette coalition CLIMAT et BIODIVERSITE. Bref, lors de la séance plénière, bien sûr après la présentation du climatologue Jean-Pascal Van Ypersele, nous avons eu l'intervention d'un de ses amis scientifiques, un Philosophe, systémiste français dont hélas je ne me souviens plus de son nom. Il a ébranlé, secoué l'auditoire : « Changements climatiques, effondrement de la biodiversité et pollution... » **C'est toute la Vie qui fout le camp !**

**Nous ne pouvons plus vivre comme nous vivons ! Nous devons changer notre manière de vivre, de consommer, de produire !**

Fameuse remise en question de notre système capitaliste dans lequel nous nous trouvons toutes et tous drôlement coincés.

Après tout, nous avons bien le droit d'avoir une autre vision et de commencer à édifier un autre système nous épargnant les multiples dégâts d'une concurrence exacerbée qui finalement contribue à une mentalité de guerre permanente...

Cette nouvelle économie serait plus écologique, environnementale et coopérative, d'une prospérité partagée ne laissant plus personne sur les bas-côtés des routes du monde entier.

Sur base de ce que nous avons déjà vécu chez nous et dans le reste du monde (températures extrêmes, ouragans, cyclones, sécheresse, inondations, pandémies, ...), nous pouvons aisément imaginer les épreuves climatiques et bien d'autres que nous risquons encore de subir, et si on ne réalise pas ce qu'on doit absolument faire, nous allons droit au mur, la 6<sup>ème</sup> extinction totale de la vie et dont l'Être humain en sera également responsable !

La Transition oblige à penser aux adaptations, en prévention des crises qui risquent d'être très dures et pour éviter la colère, les révoltes, les émeutes, bref le chaos. Mais aussi en cas de crises soudaines qui nous obligeraient aux adaptations immédiates et indispensables et/ou nécessaires...

Ce sont les multiples raisons pour lesquelles la Société Civile et toutes ses organisations (corps intermédiaires comme les mutuelles et les syndicats, les entreprises, les associations, les fondations, les Organisations Non Gouvernementales, ...) sont invitées à être parties prenantes afin de rencontrer la meilleure vigilance de proximité et le *grand bon sens* pour réussir à dégager les meilleures solutions possibles.

J'espère que toute l'humanité pourra accéder à cette nouvelle société, civilisation respectueuse et amie de la nature dont l'origine est tout aussi mystérieuse et remonte à la nuit des temps.



## Transition juste - enjeu syndical

Cette année le Forum des exclu·e·s était dédié à la transition juste. Par cette formulation, il s'agit de n'abandonner personne dans les adaptations nécessaires à cette transition ou à l'évolution de nos comportements.

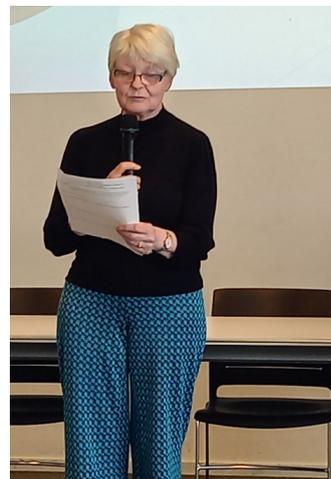
Cette transition constitue un enjeu syndical à différents niveaux:

- ◇ Un enjeu sur la santé, la sécurité et bien-être de travailleur·euses avec ou sans emploi;
- ◇ Un enjeu sur l'avenir des secteurs professionnels (le bâtiment, l'automobile, alimentation,...);
- ◇ L'enjeu sociétal qui se traduit en revendications politiques nécessaires !



## Les 5 piliers de la transition juste sont:

1. Le dialogue entre les pouvoirs publics et les principaux acteurs
2. Des emplois verts et décents grâce à des investissements publics et privés
3. Des compétences « vertes »: stratégies actives d'éducation, de formation, de développement des compétences



4. Le respect des droits humains et du travail
5. Des systèmes de protection sociale forts et efficaces



Ce forum des exclu.e.s nous a permis de poser en direct des questions à quatre partis politiques (PS, PTB, Ecolo, Les Engagés) sur la mobilité, les emplois, l'énergie, l'habitat, l'alimentation et ce, dans les orientations politiques de leur programme sur la transition juste en vue des élections.



## Cohabicata - Stop au statut cohabitant

Par Brigitte Elshocht  
militante TSE

Dans le cadre de notre action contre le statut de "Cohabitation", les TSE du Brabant Wallon ont eu l'occasion d'aller voir la pièce de théâtre "COHABICATA" au Vaux-Hall de Nivelles. Cette pièce présente avec humour tous les problèmes que peut rencontrer la personne cohabitante qui la rendra de plus en plus vulnérable à tous les niveaux; économique, social, médical, psychologique etc... Ce statut va la rendre de plus en plus pauvre. C'est pourquoi nous luttons pour le supprimer.

Cette pièce s'est jouée dans d'autres régions du pays. Elle est vraiment très intéressante et amusante en même temps.

Voici comment est présentée la pièce sur le site du Théâtre

[Cohabicata - Le Centre du Théâtre Action \(theatre-action.be\)](http://theatre-action.be)

Dans notre histoire, Berny, jeune styliste prometteur qui vient de finir ses études, en fera l'amère expérience tout au long de son parcours de vie. La famille, l'amitié, l'amour même, seront mis à rude épreuve par ce foutu statut...

Avec humour, les comédiens montrent l'absurdité d'un système qui punit la solidarité, l'humanité et qui consiste à appauvrir les pauvres. Un système marqué par les résidus archaïques d'un patriarcat révolu et condamné par l'ONU. Un statut injuste que nous pouvons tous subir un jour ou l'autre (perte d'emploi, accident de travail, perte d'autonomie, maladie,...).

Comment envisager l'habitat groupé ou le logement intergénérationnel avec un tel statut ? L'individualisation des droits est aujourd'hui une nécessité, et même une urgence par ces temps de crise énergétique, de forte inflation et de réchauffement climatique.



Accès au site STOP au Statut Cohabitant-e



## Page régionale - Journée portes ouvertes Arlon



Le 12 avril dernier, la CSC Luxembourg accueillait lors de ses portes ouvertes, les jeunes et les demandeurs d'emploi (DE). L'occasion pour une soixantaine de personnes de découvrir les différents services de la CSC et de leurs partenaires, le tout à travers un escape game !

Les TSE ont évidemment été mis en valeur ! Les mousquetons TSE sont partis comme des petits pains et la nouvelle brochure « même sans emploi, on a des droits » a été très appréciée. L'objectif du stand TSE était d'informer et de sensibiliser le public sur certaines revendications des TSE et sur les institutions qui gravitent autour des

demandeur.euses d'emploi, comme par exemple, l'Onem. Le service DISPO a aussi été mis en lumière.

Rappelons-le, ce service qu'offre la CSC est essentiel pour les demandeurs d'emploi.

Au Luxembourg, c'est Marceline et Cécile qui accompagnent les demandeur.euses d'emploi, notamment lors des contrôles avec le Forem, ou bien dans la recherche d'emploi.



## Brochure « Même sans emploi, on a des droits ! »



**MÊME  
SANS  
EMPLOI,  
ON A  
DES  
DROITS !**



Cette brochure réalisée par les militant.e.s TSE est désormais disponible en ligne sur le site de la CSC.

Le code QR ci-contre permet d'y avoir accès directement.



**Si vous préférez une version papier,** vous pouvez toujours la demander par mail à [dstaatje@acv-csc.be](mailto:dstaatje@acv-csc.be) ou par téléphone au 02 244 32 17 ou au 0473 495 903

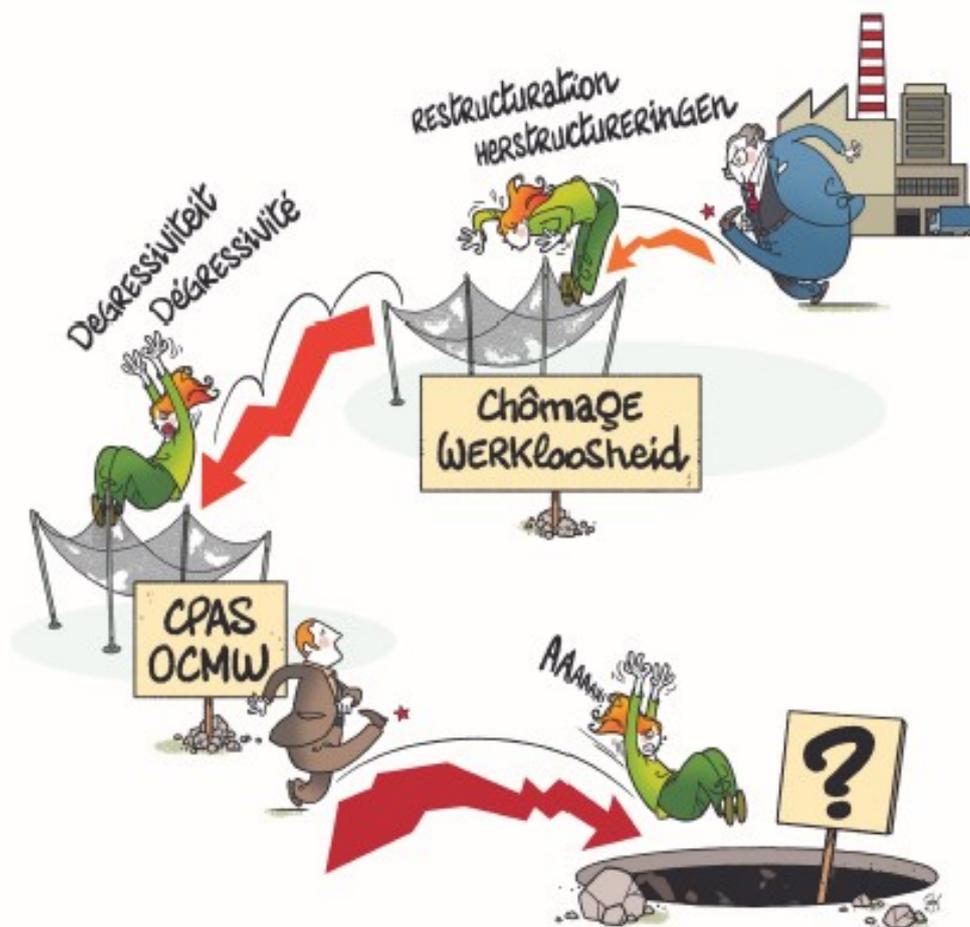


**LE 3 JUIN, VIENS REJOINDRE  
LES TRAVAILLEUR·EUSE·S  
SANS EMPLOI !**

## **ACTION DEVANT LE SIÈGE DU MR**

Avenue de la Toison d'or, 84/86 - 1060 Bruxelles à 10h00

**MOBILISONS-NOUS AVEC LES TSE CONTRE LA LIMITATION  
DES ALLOCATIONS DE CHÔMAGE DANS LE TEMPS**



**“L'EXCLUSION NE CRÉE PAS D'EMPLOI”**